



Assemblée générale

Distr. générale
3 novembre 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session
Point 115 b) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : nomination de membres du Comité des contributions

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Laurens Thomas **den Hartog** (Royaume des Pays-Bas)

1. À sa 2^e séance plénière, le 8 septembre 2023, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-dix-huitième session la question intitulée « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : nomination de membres du Comité des contributions » et de la renvoyer à la Cinquième Commission.
2. À sa 8^e séance, le 3 novembre 2023, la Cinquième Commission était saisie des documents suivants :
 - a) Note du Secrétaire général concernant les sièges qui deviendront vacants au Comité des contributions du fait de l'expiration, le 31 décembre 2023, du mandat de six de ses membres ([A/78/102/Rev.1](#)) ;
 - b) Note du Secrétaire général concernant le siège qui deviendra vacant au Comité des contributions du fait de la démission de Kitano Mitsuru (Japon), prenant effet au 1^{er} janvier 2024. Par cette note, la Commission a été informée que le Gouvernement japonais avait présenté la candidature de Suzuki Yoriko pour siéger à la place de M. Kitano jusqu'à la fin du mandat de celui-ci ([A/78/102/Rev.1/Add.1](#)) ;
 - c) Note du Secrétaire général dans laquelle figurent les noms de sept personnes dont la candidature a été proposée par le gouvernement de leur pays aux fins de leur nomination ou de leur reconduction dans leurs fonctions au Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2024 ([A/C.5/78/7/Rev.1](#)).
3. À la même séance, la Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de nommer Suzuki Yoriko (Japon) membre du Comité des contributions pour un mandat prenant effet le 1^{er} janvier 2024 et venant à expiration le 31 décembre 2024 (voir par. 7).



4. À la même séance également, la Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de nommer Michael Holsch (Allemagne), Lin Shan (Chine), Hae-yun Park (République de Corée), Henrique da Silveira Sardinha Pinto (Brésil) et Cihan Terzi (Türkiye) membres du Comité des contributions ou de les reconduire dans leurs fonctions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2024 (voir par. 7).

5. Toujours à la même séance, la Commission a élu au scrutin secret une des deux personnes dont la candidature avait été présentée par le gouvernement d'un pays des États d'Europe orientale. Les voix se sont réparties comme suit :

<i>Bulletins déposés :</i>	190
<i>Bulletins nuls :</i>	0
<i>Bulletins valables :</i>	190
<i>Abstentions :</i>	2
<i>Membres présents et votants :</i>	188
<i>Majorité requise :</i>	95
<i>Suffrages recueillis :</i>	
Vadim Laputin (Fédération de Russie)	107
Tõnis Saar (Estonie)	81

6. Vadim Laputin (Fédération de Russie) ayant obtenu la majorité requise, la Commission recommande à l'Assemblée générale qu'il soit reconduit dans ses fonctions de membre du Comité pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2024 (voir par. 7).

Recommandation de la Cinquième Commission

7. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer les personnes dont le nom figure ci-après membres du Comité des contributions ou de les reconduire dans leurs fonctions :

a) Pour un mandat commençant le 1^{er} janvier 2024 et se terminant le 31 décembre 2024 : Suzuki Yoriko (Japon).

b) Pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2024 :

Michael Holsch (Allemagne)
 Vadim Laputin (Fédération de Russie)
 Lin Shan (Chine)
 Hae-yun Park (République de Corée)
 Henrique da Silveira Sardinha Pinto (Brésil)
 Cihan Terzi (Türkiye)